



« CE QUI EST DIT
NE MEURT PAS. »

Le Griot DU JOUR

Chronique Quotidienne des Choses Vues et Entendues

MÉTÉO DES ÉTONNEMENTS



Mi-août, le Mali reste en pleine saison des pluies : averses et orages attendus sur le sud et le centre, ciel plus clément vers le nord. Les nuits demeurent lourdes à Bamako, les matinées fraîches à Kayes. Un parapluie se prête volontiers ; il revient rarement.

N° 037 — ÉDITION DU MATIN

DIMANCHE 16 AOÛT 2026

PRIX : 3 COLAS — mais ça vaut un grin entier

★ LES CADETTES EN FINALE, LES CADETS SORTIS

★ *À l'Afrobasket U18 d'Abidjan, la sélection féminine malienne a battu l'Égypte 57-55 et jouera la finale ; la sélection masculine a été éliminée en demi-finale par le Sénégal, 51-55, selon l'AMAP.* ★



Sur le parquet de l'Afrobasket U18 garçons, un joueur protège le ballon face au marquage serré d'un adversaire
PHOTOGRAPHIE AMAP

L'équipe nationale féminine U18 du Mali disputera la finale de l'Afrobasket. Elle a battu l'Égypte par 57 points à 55, vendredi, au Palais des Sports de Treichville, à Abidjan, rapporte l'AMAP, dont le correspondant a suivi la rencontre. Le lendemain, samedi 15 août, la sélection masculine du même âge s'est inclinée en demi-finale devant le Sénégal, sur le score de 51 à 55.

Deux points ont suffi aux cadettes maliennes. L'agence nationale ne donne ni le nom de l'adversaire attendu en finale, ni la date de cette rencontre, et ne détaille pas le déroulé du match contre l'Égypte au-delà du résultat. Les deux sélections maliennes évoluaient dans la même salle de Treichville, où se tient la compétition continentale organisée en Côte d'Ivoire.

Chez les garçons, l'élimination s'est jouée sur un écart de quatre points. Le capitaine Sambala Sissoko et ses partenaires avaient validé leur place dans le dernier carré la veille, vendredi, en battant la Tunisie au Palais des Sports de Treichville. L'AMAP ne communique pas le score de cette rencontre de qualification et ne précise pas si les cadets disputeront un match de classement.

La finale acquise garantit aux cadettes une médaille, l'argent au minimum, dans une compétition où le Mali aligne régulièrement ses catégories de jeunes. Aucune déclaration de la Fédération malienne de basket-ball ni du staff des deux sélections ne figure dans les comptes rendus diffusés samedi par l'agence nationale, qui s'en tient aux résultats et aux lieux des matchs.

Le basket féminin malien joue par ailleurs une autre échéance. À moins d'un mois de la Coupe du monde féminine de la FIBA, prévue du 4 au 13 septembre à Berlin, les Aigles Dames intensifient leur préparation, écrit le Journal du Mali : après un regroupement à Bamako, elles ont effectué un stage en Espagne et enchaîné plusieurs rencontres avant le rendez-vous allemand.

Restent en suspens le programme exact de la finale des cadettes, l'identité de leur adversaire et le sort réservé aux cadets dans la suite du tournoi. Aucun des deux articles de l'AMAP consultés ne fournit ces éléments. Le journal y reviendra dès que la fédération ou l'organisateur du tournoi auront publié le calendrier des dernières journées.

ÉDITION
EXTRAORDINAIRE !



Les cadettes maliennes ont battu l'Égypte 57 à 55, vendredi, à Treichville.

Les cadets se sont inclinés 51 à 55 devant le Sénégal, samedi 15 août, en demi-finale.

Sambala Sissoko portait le brassard de capitaine de la sélection masculine U18.

Les garçons avaient écarté la Tunisie la veille pour atteindre le dernier carré.

L'AMAP ne précise ni l'adversaire ni la date de la finale des cadettes.

CHRONIQUE DU FLEUVE

Par notre envoyé spécial
Fanta la Copiste

Deux nouvelles ont couru plus vite que les motos de Bamako cette semaine, et chacun les avait déjà commentées avant de les avoir lues. C'est le métier de la rumeur : elle arrive tôt, elle repart tard, elle ne se corrige jamais. Des jeunes apprennent désormais à vérifier avant de partager. Beau métier, peu payé, très utile. Le griot d'autrefois répétait ce qu'il avait vu ; celui d'aujourd'hui gagnerait à répéter ce qu'il a vérifié.



« Une nouvelle non vérifiée, c'est du thé sans eau : ça chauffe, ça ne se boit pas. » »

RÉACTIONS
(ET RETENUES)



UNE MÈRE DE FAMILLE À ANSSONGO :
On m'a dit : zéro à cinq ans. J'en ai quatre à la maison, ils sont tous passés.

UN SUPPORTER AU GRIN DE MÉDINA COURA :
Quatre points en demi-finale, ça ne s'oublie pas. Mais les filles jouent la finale, alors on garde la voix.

UN COMMERÇANT DU CENTRE DE BAMAKO :
Avant, on marchandait les yeux dans les yeux. Aujourd'hui on marchande avec un numéro, et le numéro peut disparaître.

UN MAÇON SUR UN CHANTIER DE KAYES :
Un bâtiment de justice, ça se construit comme les autres : mur après mur, et sans sauter les fondations.

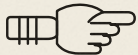
LE BAC À ORDURES D'UN QUARTIER DE BAMAKO :
Je suis très demandé et rarement vidé. C'est la définition du succès mal géré.



PETITES ANNONCES
DE BAMAKO



- RECHERCHE arroseurs constants pour cent jeunes arbres plantés à Yorosso. Expérience non exigée, patience obligatoire, résultats visibles dans dix ans.
- AVIS aux acheteurs en ligne : notre boutique n'exige aucun acompte, ne change pas de numéro et se laisse visiter à pied. Adresse fixe, comme au bon vieux temps.
- À CÉDER, deux heures de soirée supplémentaires, en circulation à Tombouctou depuis peu. Ne se revendent pas, s'utilisent avec mesure.
- CHERCHE charrette et bras solides pour un quartier de Bamako où les ordures attendent plus longtemps que les clients au marché. Paiement discuté, urgence réelle.
- LE GRIN de Médina Coura recrute un porteur de théière. Deux mille robots partent à Pékin ce mois-ci ; aucun ne sait servir le troisième verre.



DOUGOUKOLOKO : L'ARMÉE
ANNONCE DE NOUVELLES FRAPPES

Les Forces armées maliennes disent avoir mené vendredi plusieurs opérations contre la coalition JNIM/FLA, dont des frappes aériennes vers Sandaré.

Les FAMA, appuyées par leurs partenaires, ont conduit vendredi plusieurs opérations contre des cibles de la coalition terroriste JNIM/FLA dans le cadre de l'opération Dougoukoloko, a annoncé l'AMAP le 15 août. Plusieurs regroupements de groupes armés auraient été neutralisés, selon la même source.

L'Essor évoque, de son côté, des positions frappées par les vecteurs aériens de l'armée dans le secteur de Sandaré, cercle de Diéma. Ni le bilan précis, ni l'ampleur des moyens engagés ne sont détaillés par les deux organes.

Ces indications proviennent de communications officielles et n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante. Aucune réaction des groupes visés n'était disponible au moment de la publication.

AMAP

DIX ANS REQUIS AU
PROCÈS RAS BATH

Au terme de deux jours d'audience, le parquet a demandé dix ans de prison contre Mohamed Youssouf Bathily, dit Ras Bath, et sa coaccusée, rapporte Le Soft.

Le procès de Mohamed Youssouf Bathily, dit Ras Bath, et de Rokia Doumbia, dite Rose Poivron, a occupé deux journées d'audience, écrit Le Soft. Interrogatoire des accusés, discussion sur les enregistrements versés au dossier, réquisitions puis plaidoiries de la défense se sont succédé devant la cour.

Le ministère public a requis dix ans de prison, selon le même journal, qui indique que des éléments de preuve ont été écartés et que les accusations sont contestées par les intéressés.

Les deux prévenus demeurent présumés innocents. Le délibéré n'est pas rapporté par Le Soft, qui ne mentionne à ce stade aucune décision de la juridiction.

LE SOFT

INPS : NEUF MILLIARDS
ABANDONNÉS, ÉCRIT LE SOFT

Une condamnation de 14,8 milliards de FCFA obtenue par l'Institut national de prévoyance sociale contre Barrick Gold a été soldée à 5,5 milliards, selon une enquête du Soft.

L'INPS avait obtenu gain de cause devant deux juridictions, rapporte l'enquête publiée par Le Soft. L'établissement a néanmoins accepté, le 6 juillet dernier, le versement de 5,5 milliards de FCFA et renoncé à plus de neuf milliards, précise le journal.

Ce règlement serait intervenu sans que l'institut attende l'avis technique qu'il avait lui-même sollicité, toujours selon Le Soft, qui évoque un protocole conclu en amont de la transaction.

Aucune réponse de l'INPS ni de l'entreprise minière ne figure dans les éléments consultés. Les responsabilités éventuelles dans ce dossier n'ont, à ce jour, été établies par aucune juridiction.

LE SOFT

NOUVELLES D'AFRIQUE



DAKAR : L'ARTICLE 37 DEVANT LES DÉPUTÉS

NOUVELLES DU MONDE



LA MECQUE : PACTE DE DÉFENSE À TROIS

Les députés sénégalais doivent examiner, en séances plénières, une proposition de loi relative à l'article 37 portant modification de la Constitution, ainsi que le régime juridique des crédits spéciaux, rapporte l'AMAP dans une dépêche datée du 15 août.

L'agence ne précise ni l'auteur du texte, ni le calendrier exact du vote, ni la position des groupes parlementaires. Les deux points inscrits à l'ordre du jour touchent à la fois à la loi fondamentale et aux mécanismes de dépense budgétaire du pays.

L'Arabie saoudite, la Turquie et le Pakistan ont signé le 7 août à La Mecque un accord de défense mutuelle, rapporte le Journal du Mali. Le texte prévoit qu'une attaque armée contre l'un des trois signataires serait considérée comme une attaque contre les trois.

Le journal y voit un accord susceptible de rebattre les cartes de la sécurité au Moyen-Orient. Les modalités opérationnelles du pacte — commandement, moyens engagés, durée — ne sont pas détaillées dans les éléments rendus publics à ce jour.

LES CHIFFRES QUI PIQUENT

Mali - Égypte, demi-finale des cadettes	57-55
Mali - Sénégal, demi-finale des cadets	51-55
Coupe du monde féminine FIBA, à Berlin	Du 4 au 13 septembre
Enfants visés par la vaccination antipolio à Gao	192 551
Agents des transmissions formés à Sikasso	75
Arbres plantés au centre de formation de Yorosso	100
Animaux tués par la foudre à Kabaya	20
Condamnation obtenue par l'INPS, soldée à 5,5 milliards	14.8 milliards de FCFA
Robots humanoïdes attendus aux Jeux de Pékin	Plus de 2 000, venus de 16 pays
Robots inscrits au tournoi d'Abidjan	Aucun

LE MOT DU JOUR

« Caniveau »

(nom masculin)

Rigole creusée le long de la rue pour emporter l'eau de pluie. En août, il fait deux métiers : celui pour lequel on l'a creusé, et celui de bibliothèque des sacsacs du quartier. On le juge une fois l'an, le jour du premier grand orage ; le reste du temps, il écoute.

LE JEU DU GRIOT

Les Aigles Dames U18 l'ont emporté de deux points en demi-finale ; les Aiglons U18 se sont inclinés de quatre points dans la leur. Quelle est la somme de ces deux écarts ?

Réponse dans l'édition de demain.

Réponse d'hier : « ... sans patience revient avec une histoire. »

INTERVIEW EXCLUSIVE
DU CHANTIER DE LA FUTURE MAISON DE JUSTICE DE KAYES

Q : On dit que vos travaux avancent normalement. Que signifie « normalement » pour un chantier ?

R : Que le mur monté hier tient encore ce matin. À Kayes, en août, ce n'est pas rien.

Q : Vous recevez des visiteurs ?

R : Une délégation est passée jeudi. On regarde, on mesure, on hoche la tête. Le chantier apprécie : il est rare qu'on s'intéresse à lui avant l'inauguration.

Q : Que promettez-vous à ceux qui pousseront votre porte ?

R : De l'ombre, une chaise et quelqu'un pour expliquer. Beaucoup de gens ne demandent que la troisième.

Q : Une inquiétude ?

R : Qu'on me juge sur ma façade. Un bâtiment de justice se juge sur ce qu'on ressort, pas sur la peinture.

RIONS UN PEU !

Un homme commande un grand boubou brodé sur internet. Le colis arrive : c'est un mouchoir. Le vendeur répond : « Même tissu, même motif — autre échelle. »



LE SONDAGE DU GRIN

Acheter en ligne à Bamako : quelle est votre règle ?

PAYER À LA LIVRAISON

VOIR LE VENDEUR D'ABORD

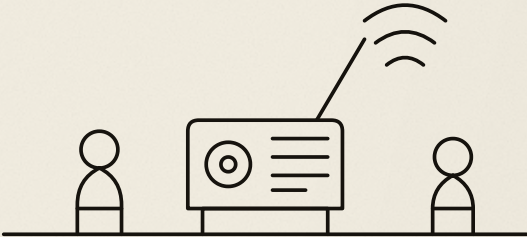
JAMAIS EN LIGNE

Hier, le grin a voté (1 voix) : Un thé de plus 0 % · Rentrer quand même tôt 100 % · Marcher sans se presser 0 %

LE DESSIN DU JOUR

par Le Griot du Jour

ÉCOUTE JUSQU'AU
BOUT AVANT DE
RÉPÉTER AU GRIN.



NOUVELLES DU JOUR
VÉRIFIÉES
DEUX FOIS

À Bamako comme au village, le poste parle plus vite que la rumeur — mais moins souvent.

EN BREF MAIS ENCORE PLUS FORT

- Tombouctou : le couvre-feu est désormais fixé de minuit à 5 heures, contre 22 heures auparavant.
- Kayes : une délégation d'EUCAP Sahel Mali a visité jeudi le chantier de la future Maison de justice, dont les travaux avancent normalement.
- Koulikoro : plus d'une centaine de participants ont échangé jeudi avec les acteurs de la chaîne pénale.
- Ségou : une centaine de jeunes ont planté des arbres pour la Journée internationale de la jeunesse.
- Diamou : le préfet Mamadou Coulibaly a présidé vendredi la deuxième session ordinaire du CLOCSAD.
- Bafoulabé : la foudre a tué 19 chèvres et un mouton à Kabaya, dans la commune de Sidibéla.
- Bamako : la Biennale sportive rassemble les délégations des régions sur le site Mamadou Diarra n°2 de Médina Coura.
- Maroc : les autorités disent avoir déjoué samedi une tentative de passage massif de migrants depuis Fnideq vers Ceuta.
- Lausanne : « Djeliya, mémoire du Mandé » est programmé au Festival Cinémas d'Afrique, jusqu'au 16 août.
- L'APDP met en garde contre la diffusion des images de personnes soupçonnées de faits répréhensibles.

PHRASE DE SAGE

ABONNEZ-VOUS !



« Celui qui répète une parole sans en connaître la source porte le fardeau d'un autre jusqu'au marché. »

— Sagesse de grin, Bamako

LE GRIOT DU JOUR paraît chaque matin. Abonnement au trimestre : nouvelles vérifiées, encadrés légers, aucune promesse tenue à moitié. S'adresser au marchand de journaux du coin, avant qu'il ne serve de papier d'emballage.

votre@adresse.ml

RECEVOIR LE JOURNAL

Chaque matin à 6 h, heure de Bamako, le journal complet en PDF dans votre boîte. Gratuit, désabonnement en un geste.

LE GRIOT DU JOUR — CE QUI EST DIT NE MEURT PAS.

Sources de cette édition : [Studio Tamani](#) · [AMAP](#) · [Journal du Mali](#) · [Le Soir](#) · [L'Essor](#) · [Sabel Tribune](#) · [Sikafinance](#)

Nous écrire : contact@griotdujour.com · [Les rubriques](#) · [Qui fait ce journal](#) · Passer une réclame : griotdujour.com/redame

Suivez le journal sur [Facebook](#) · [Telegram](#)